

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

CFPM - PESSAC  
Liviana GIBERT  
09.72.23.36.72  
contact@cfpmfrance.com

## Accès à la formation

## Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

## Sélection :

Dossier  
Entretien

## Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

## Conditions d'accès :

Salarié en formation professionnelle continue, public en insertion ou formation initiale. Techniciens du son amateurs ayant une expérience personnelle significative du traitement du son et tous ceux qui souhaitent se perfectionner rapidement et/ou devenir professionnels dans le domaine des techniques du son.

## Prérequis pédagogiques :

Amateur expérimenté désireux avant tout de se professionnaliser ou professionnel souhaitant se perfectionner. Futurs professionnels des métiers du son dans les domaines de la musique, de l'audiovisuel et du spectacle vivant. Une section purement technique ne nécessite aucune expérience musicale. Les stagiaires doivent constituer le dossier demandé qui est soumis au coordinateur pour une validation définitive. Un entretien individuel pourra être nécessaire dans certains cas. La journée portes-ouvertes a lieu au mois de mars. Les auditions de mi-septembre permettent à tous de se rencontrer.

## Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le titre de technicien du son ou d'ingénieur du son désigne le responsable de la chaîne de la prise de son et de la fabrication d'un enregistrement diffusé en direct ou sur un support. Doté de connaissances artistiques, techniques et humaines, il est un partenaire essentiel de l'artiste comme de l'ensemble de l'équipe technique.

## Contenu et modalités d'organisation

Le technicien du son est capable de : BLOC 1 : Captation et enregistrement des sons C1.1-Évaluer l'acoustique d'un lieu à l'aide de mesures acoustiques afin d'orienter ses choix techniques C1.2-Choisir le matériel adapté aux différents types de son afin de répondre aux demandes (cahier des charges) C1.3-Placer les micros pour capter les différentes sources selon un plan prédéfini C1.4-Modifier les réglages lors de simulations préalables afin d'adapter les paramètres de la prise de son en fonction des différents aléas C1.5-Encadrer les intervenants afin d'optimiser les prises de son des différentes sources à l'aide de sa culture musicale selon le plan prédéfini C1.6-Enregistrer les sons afin d'anticiper la post-production prévue BLOC 2 : Édition, mixage et mastering des sons C2.1-Paramétrer une station de travail audionumérique et périphériques de traitement pour pouvoir réaliser la post-production C2.2-Réalisation de l'édition des pistes audio en les traitant séparément à l'aide d'une station de travail audionumérique afin de supprimer les imperfections C2.3-Mixer les pistes sonores afin d'en faire un seul morceau à l'aide des outils de traitements fréquentiels, dynamiques et temporels C2.4-Réaliser le mastering du son à l'aide de logiciel spécifique afin de prendre en compte les normes de diffusion demandées BLOC 3 : Réalisation d'une petite et moyenne sonorisation C3.1-Évaluer l'acoustique du lieu de diffusion du son à l'aide de la fiche technique de la salle afin de l'améliorer C3.2-Prendre en compte les normes de diffusion sonore selon la législation en vigueur dans les lieux publics afin de prévenir les risques auditifs C3.3-Installer les équipements de diffusion et de prise de son selon un plan d'implantation pour capter chaque source sonore individuellement C3.4-Traiter les sources sonores captées, à l'aide de consoles de mixage et périphériques afin d'améliorer les sons en direct BLOC 4 : Développement de sa carrière professionnelle C4.1-Appliquer la législation liée à son activité professionnelle d'intermittent du spectacle C4.2-Gérer sa comptabilité personnelle et assurer sa rentabilité pour pérenniser son activité C4.3-Gérer son image, sa participation et sa présence au sein de réseaux

...

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

## Validation(s) Visée(s)

## &gt; Attestation de fin de formation

## Et après ?

## Suite de parcours

Le stagiaire peut s'orienter directement sur une profession = Technicien du son. Ce métier peut comporter plusieurs modes d'exercice ou spécialisations : réalisateur ou directeur artistique, producteur (au sens anglo-saxon), réalisateur en informatique, technicien ou assistant son, régisseur son, sonorisateur, designer sonore, chef opérateur du son, preneur de son, bruiteur, monteur son, mixeur / postsynchronisation / post production, superviseur musical, acousticien.

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00180715	du 01/10/2020 au 30/06/2021	Pessac (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	
00215495	du 01/10/2021 au 30/06/2022	Pessac (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	
00286066	du 03/10/2022 au 30/06/2023	Pessac (33)	CFPM - PESSAC		Non éligible	

**00345208**du 02/10/2023 au  
28/06/2024

Pessac (33)

CFPM - PESSAC

Non  
éligible

FPC

**00429645**du 01/10/2024 au  
30/06/2025

Pessac (33)

CFPM - PESSAC

Non  
éligible

FPC

**00554807**du 01/10/2025 au  
30/06/2026

Pessac (33)

CFPM - PESSAC

Non  
éligible

FPC